

NUM	TITRE	CONSTATS	ENJEUX	PROPOSITION	OUTILS	PARTENAIRES
1	Accès à la création en situation de handicap (Autisme et street art)	Des "jams" (rassemblements) de graffiti et des expositions collectives de street art ont lieu dans la région (notamment Nancy) et en tant qu'autiste Asperger, je ne réussis jamais à y participer, malgré mes nombreux SOS adressés aux partenaires publics de ces événements (mairies, MJC). Comment participer à des projets collectifs quand on est désocialisé? Comment inciter les associations organisatrices de tels événements à tendre la main aux personnes déficitaires en habiletés sociales?	Améliorer encore l'égalité des chances! Lutter contre les discriminations! Pourquoi l'argent public finance toujours la création des personnes sociables, qui savent entretenir un réseau de relations? Pourquoi d'autres ont juste le droit d'être hospitalisés, tenus à l'écart des événements culturels par l'ostracisme de certains, avec le soutien de la République Française? Développer une handicuture au même titre que le handisport, sachant que le handisport ne se résume pas à être spectateur!!	<b>Ancrer la diversité des artistes (homme, femme, homo, hétéro, avec et sans handicap, etc) comme critère de subvention des projets artistiques</b>	> Informer les acteurs de la culture et de l'éduc' pop' sur les handicaps psychiques (via les conseils locaux de santé mentale par exemple) > Faire une place à la problématique du handicap dans le milieu des associations artistiques/culturelles, comme c'est le cas dans les clubs de sport qui proposent du handisport	Toutes les personnes capables de monter et/ou financer des projets culturels Associations artistiques/culturelles
2	Accès à la culture en milieu rural	Coût élevé pour les petites associations pour accueillir et diffuser Difficultés des démarches administratives pour obtenir des subventions sur l'organisation de manifestations culturelles	Priver le milieu rural d'une offre culturelle de proximité et de qualité, il faudrait faciliter le financement et la communication	<b>S'appuyer sur des bénévoles et ne pas imposer des programmations venues "d'en haut"</b> <b>S'appuyer sur les savoir-faire locaux</b>	Partenariat avec les autres associations et les communes (ou communautés de communes)	Habitants, associatifs, collectivités
3	Accessibilité des personnes en situation de handicap aux pratiques artistiques de création des amateurs et des professionnels en respect des droits culturels	Un collectif d'acteurs s'est constitué pour réfléchir à l'inclusion sociale de tous les habitants dans une vraie mixité au sein des structures sociales et culturelles, en rendant possible la participation des personnes en situation de handicap à la plupart des activités socioculturelles de la cité ainsi qu'à leur implication dans des projets culturels. Des groupes de travail se sont réunis pour répondre à cette question en parallèle d'une approche empirique: une création handivalide. Depuis la troupe tend à l'autonomie, freinée par des questions d'ordre pratique.	Besoin des personnes en situation de handicap de pratiquer comme tout un chacun des activités dans les lieux socio-culturels Besoin des compagnies et structures culturelles de mieux connaître, d'être reconnu par un public, au-delà même des conditions matérielles qui le permettent Besoin de provoquer et d'accompagner la mixité, la rencontre de publics qui, forts de leurs à priori ne vont pas facilement l'un vers l'autre Besoin d'accompagner un « vivre ensemble », un dialogue entre des mondes qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer	<b>Inciter les lieux de diffusion à s'adapter pour l'accueil de compagnies handivalide ayant des contingences matérielles et humaines bien spécifiques</b>	La mise en place de formations dédiées aux acteurs des champs de l'animation et culturels (professionnels, bénévoles, intervenants socioculturels et sportifs, agents d'accueil, artistes) L'échange de pratiques entre acteurs des différents champs (culturel, handicap, animation) La mise en place de temps de rencontres ouvertes à tous et notamment handivalide La valorisation de la démarche dans son ensemble	Acteurs bénévoles et professionnels issus des champs artistiques, culturel (exemple chargé des relations publiques, du handicap, social
4	Aller à la rencontre des habitants	Les habitants ne se déplacent pas facilement vers les lieux de spectacle	L'enjeu est d'investir les espace de vie des habitants, c'est à dire : Attention à ne pas faire l'action qu'en ville ou alentour, aller au delà, à la campagne : surprendre les habitants Ne pas se limiter à jouer dans la salle de spectacle mais être dehors! Amener les gens, aller les chercher : sensibilisation au lieu culturel pour que par la suite ils viennent d'eux même	<b>Jouer hors les murs</b>	Modifier un peu les pratiques	Salles, programmeurs, artistes

5	<b>Améliorer l'accès à la culture</b>	Manque de moyens humains et financiers - Affirmer l'identité culturelle pour améliorer l'image - Accessibilité à la culture trop contrainte	Attractivité du territoire vosgien (faire rester ceux qui sont là et faire venir les autres) - Créer du lien social - Favoriser l'innovation et la créativité	<b>Gratuité des lieux de culture - Créer une passerelle entre Éducation Nationale et Culture</b>	Trouver un modèle économique différent Créer des animations avec l'Éducation Nationale	Institutions publiques, privées - Bénévoles
6	<b>Apporter la culture aux habitants</b>	Les salles de spectacles ne sont pas comblées et pas assez diversifiées en terme de public	Permettre l'accès à la culture pour tous, sensibiliser un maximum de personnes à diverses pratiques artistiques, faire se croiser des artistes d'horizons différents, travaillant sur les mêmes valeurs et questionnements	<b>Investir des lieux : écoles, gare, supermarchés</b>	Au delà du visuel et de la performance, la danse est vecteur de partage, d'unissons, d'ouverture à l'autre (ce sont les axes auxquels la Cie travaille) et favorise avant tout le rapport humain. Il faut proposer aux habitants une vitrine ouverte à des personnes d'horizons différents et leur faire prendre conscience que les différences de formes et de personnes (esthétiques cursus de formation du danseur) ne sont pas des barrières. Oser oublier les frontières qui sont en nous.	Artistes / habitants
7	<b>Atelier de pratique artistique : contenu</b>	Seuls sont financés et reconnus (notamment par la DRAC) les ateliers d'interprétation. L'école du spectateur, mais aussi l'ouverture vers d'autres disciplines (costumes, musique, lumière, son, construction, etc...) ne sont pas présents dans les ateliers	Permettre aux jeunes et aux moins jeunes de développer leur sens critique et leur curiosité pour les métiers du spectacle vivant. Rendre visible que la création artistique ne se limite pas aux métiers de l'interprétation.	<b>Sensibiliser le public à tous les corps de métier du spectacle vivant</b>	Offrir aux spectateurs des possibilités d'intégrer les processus de création des cie, et des lieux de diffusion. Financer des ateliers, autres que l'interprétation. Financer des écoles du spectateur, visite des lieux de diffusion, rencontre avec les équipes, répétitions ouvertes, suivi de répétitions, débats, etc..	Les lieux de diffusion, et leurs équipes. Les compagnies professionnelles
8	<b>Atelier de pratique artistique : problèmes pratiques</b>	La décision de financement est trop éloignée de la date de conception de l'atelier (problème de disponibilité, de budget alloué, de classes concernées, d'équipes de l'éducation nationale) Aucune prise en charge des frais administratifs, de conception en amont des interventions, Du temps passé à dresser des bilans. Tous ces frais restent à la charge des compagnies Les délais de versement qui mettent en péril les salariés, ou (et) la compagnie.	Pratique théâtrale qui garde tout son sens : En offrant une intervention de qualité et réfléchie en fonction des publics ciblés, des moyens accordés, et des équipes éducatives. En tenant compte des artistes dans l'élaboration de projet de pratiques artistiques En rémunérant à sa juste valeur la globalité du travail des cie; préparation des ateliers, bilans, travail administratif.	<b>Financer toutes les heures de préparation, d'intervention, et de bilan, pour les cie, mais aussi les enseignants. Financements alloués en début d'année scolaire.</b>	Financer toutes les heures de préparation, d'intervention et de bilan. Payer les frais annexes conformément à la convention collective de la cie porteuse.	Éducation nationale, DRAC, Région, Département, institutions culturelles, lieux de diffusion, MJC, établissements scolaires

9	<b>Comment investir les lieux ?</b>	L'accès à la culture n'est pas égal en terme géographique mais aussi social et en terme de pratique	L'enjeu est de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre En détournant les lieux, en prenant le contrepied En mettant en place des projets qui font la passerelle entre différentes pratiques En proposant de s'appuyer sur des ressources locales Expliquer, travailler sur le sens de l'action pour avoir le soutien des politiques locales	<b>Mettre en place des partenariats dépassant le cadre collectivités/associations</b>		
10	<b>Comment transformer les spectateurs en acteurs?</b>	Permettre l'accès à la pratique culturelle et non pas seulement au spectacle	L'enjeu est de permettre l'accès à la culture non pas seulement de la place de spectateur mais aussi à la pratique Par la mise en place de créations collectives En faisant entrer l'art à l'école En facilitant l'accès aux pratiques artistiques et culturelles En intégrant les artistes au projet de fonctionnement, comme partenaire et non comme prestataire	<b>Généraliser les dispositifs de type PTEA/CLEA</b>	Généraliser les dispositifs PTEA/CLEA, informer et former à ce type d'outils.	DRAC, collectivités, associations, Artistes
11	<b>Coopération et reconnaissance mutuelle entre les différents acteurs</b>	Récemment, suite à la diminution drastique des contrats aidés, une mobilisation s'est organisée dans les Vosges. Rassemblant les fédérations d'éducation populaire et de nombreuses associations vosgiennes de l'ensemble du territoire, un collectif est né. Les premiers échanges ont été salvateurs. Ils ont permis de rompre l'isolement face aux restrictions actuellement vécues par le secteur associatif, de porter des combats communs et d'espérer des avancées, mais aussi tout simplement de s'entraider et se connaître.	A travers cette expérience, nous avons en très peu de temps changé l'ambiance de travail sur notre département. La coopération, l'échange, voire la co-construction nous paraissent les piliers d'un monde associatif apaisé et efficient Il s'agit de : - se connaître et se reconnaître pour mieux travailler les uns à côté des autres et les uns avec les autres - s'entraider - défendre des causes communes	<b>Instaurer des cadres réguliers de rencontre, d'échange, de co-construction, mêlant les acteurs volontaires</b>	Créer des rendez-vous réguliers d'échange par département - Créer des rendez-vous d'échange à l'échelle de la nouvelle région - Créer des outils de collaboration (recensement des moyens techniques des uns et des autres, circulation des informations sur les actions des différentes associations parties-prenantes, mutualisation, ...)	Fédérations d'éducation populaire, toute association, tout bénévole ou salarié d'association

12	<b>Création d'un centre Arts Partagés</b>	<p>Aujourd'hui, aller à la rencontre des arts, c'est aller dans un lieu d'exclusivité artistique: théâtre, musée, salle de concert, galerie.</p> <p>Pour des raisons multiples, les classes populaires peinent à entrer dans ces lieux encore trop, parfois, fermés sur eux-mêmes.</p> <p>Les arts ne demandent qu'à se rencontrer, s'entrechoquer, s'inventer. N'en est-il pas de même pour les hommes et les femmes ?</p>	<p>Le défi est de taille. L'espérance de réussite est grande. Nous devons créer un lieu de partage, de rencontre, un lieu d'accueil, de convivialité, un lieu d'échange. Un lieu de culture, d'émerveillement, un lieu d'enrichissement, un lieu de discussion, un lieu de culture populaire.</p> <p>La culture comme médiateur de rencontre autour des arts, la catharsis autour des différents arts. Prendre les arts à bras le corps pour découvrir l'autre.</p>	<p><b>Création d'un centre d'Arts Partagés dans un quartier populaire.</b></p> <p><b>Descendre de sa cuisine pour aller au théâtre, au concert et rencontrer la Cité.</b></p>	<p>Un lieu: quelle activité à développer au sein de ce lieu ? une bibliothèque, une salle de spectacle (concert, projection, théâtre, danse ) un studio de répétition, une galerie d'expo avec un kiosque de petite formation musicale, un espace de restauration, une salle pour proposer des spectacles aux enfants, salle de réunion, ....</p> <p>On peut envisager des salles d'apprentissage: musique, théâtre etc...</p>	<p>Bénévoles, municipalités, département, région, europe, entreprises, mécènes etc....</p>
13	<b>Création d'un réseau de RAC (Relais Art et Culture)</b>	<p>Création et construction du RAC du Haut-Rhin. Nous avons constaté que l'espace donné aux arts amateurs était restreint. A partir de ce constat nous élaborons des stratégies de mise en place de réseaux des artistes amateurs et des structures de diffusion au niveau local. Comment pouvons-nous élargir cette stratégie au niveau régional ?</p>	<p>Favoriser la collaboration entre artistes et lieux de diffusion afin de développer l'accès aux arts et à la culture au plus grand nombre.</p>	<p><b>Créer un Relais Art et Culture dans chaque département.</b></p>	<p>Rencontrer des acteurs culturels locaux afin d'établir une base de données d'artistes et de structures. Faire se rencontrer l'ensemble des acteurs afin d'utiliser les qualités de chacun pour étoffer ou créer des événements.</p>	<p>Artistes, responsables de structures, bénévoles, pouvoirs publics.</p>
14	<b>Création d'une troupe mixte : théâtre, danse, musique, chant, professionnels, amateurs, personne en situation de handicap</b>	<p>Théâtre privé, théâtre subventionné, professionnel, amateur etc... Les clivages restent importants et le public parfois ne s'y retrouve pas dans ses attentes. S'il est nécessaire de partager les arts, il est peut-être intéressant de se poser la question de la mixité de statuts. Une richesse humaine supplémentaire au service du public, de l'approche artistique. Le brassage social permettra alors à chacun de ne pas rester cloisonné dans l'étroitesse de son statut.</p>	<p>Notre société s'essouffle dans une professionnalisation et une spécialisation à l'extrême. Elle perd par la même la richesse d'une culture générale partagée. En permettant aux acteurs de la vie culturelle professionnels et amateurs de se rencontrer, on efface la spécificité pour aller vers le partage pour ne plus faire qu'un face au public.</p> <p>Rq: On peut imaginer cette troupe en résidence permanente dans un centre d'arts partagés</p>	<p><b>Mixité de statut, Mixité d'arts vers une expérience humaine et culturelle. Vers une dynamique populaire</b></p>	<p>Peut-être faut-il commencer par créer une structure: par ex Association loi 1901 Une réflexion naîtra, un projet artistique se mettra en place. La démarche vers un lieu ou vers des lieux d'accueil sera ainsi soutenue par la réalité d'un projet</p>	<p>Commune, département, salle de spectacle, région, département, ministères, europe.... bénévoles, amateurs, professionnels</p>

15	<b>Définition du mot « culture »</b>	André Malraux définissait ainsi la Culture : "l'ensemble des œuvres de l'art et de l'esprit". Cette définition fait directement référence à nos expériences singulières, chacun peut y inclure la peinture, le théâtre jusqu'aux traditions, les recettes culinaires, etc. Pour travailler autour de projets culturels et artistiques avec nos partenaires, il ne faut pas tenter de définir "ce qu'est" ou "n'est pas" culturel mais chercher "à quoi" sert la culture. La définition de ce "à quoi" permet de construire ensemble des projets sur un territoire dirigé pour les citoyens.	Faire définition commune du mot "art" et "culture" pour favoriser l'œuvre commune.	<b>Solliciter la participation citoyenne en impliquant tous les acteurs d'un territoire (associatifs, éducatifs, institutionnels et secteur marchand) et un maximum de citoyens.</b>	Solliciter la participation citoyenne pour répondre à deux questions : 1/ Lorsque vous entendez le mot "culture", quelle image vous vient en tête? Que vous évoque le mot? 2/ À quoi cela peut-il servir? À quoi cela sert en général?	Tous les acteurs d'un territoire
16	<b>Démocratisation culturelle et mixité sociale</b>	Les salles de spectacles ne sont pas des lieux assez fréquentés et assez mixtes (socialement et générations)	Dans ces lieux seraient mélangés les arts vivants (musique, danse, théâtre) etc, mais aussi les arts plastiques, etc... Ces lieux seraient conviviaux donc on pourrait se retrouver en petits ou grands groupe avec possibilité de boire et/ou manger On pourrait aussi accéder à des jeux, conférences, etc... Et accéder à des spectacles avec rencontre des artistes en table ronde après, possibilité de créer une dynamique de création avec les artistes dans le futur.	<b>Il faut créer des lieux de rencontres conviviaux chez les habitants et/ou dans toutes sortes d'endroits publics</b>		Artistes fédérations éducation populaire, collectivités, habitants et salles de spectacles
17	<b>Des actions hors les murs</b>	Les "lieux culturels" peuvent être une barrière (représentations sociales), un frein à l'accès culturel. La démarche d'entrer dans une salle de spectacle, galerie d'exposition ou autre est le fruit d'un processus qui n'est pas inculqué à tous	Permettre que l'accès à la culture, au spectacle vivant en particulier ne soit un choix en investissant les lieux non spécifiques (à la culture).	<b>Programmer des spectacles dans les espaces publics et les lieux de vie des habitants (espaces jeunes, périscolaires, marchés...)</b>	Changer ses habitudes, construire de nouveaux partenariats	Artistes fédérations d'éducation populaires responsables de salle collectivités locales

18	<b>Des espaces de culture et d'éducation dans les centres commerciaux et les gares.</b>	Manque d'intérêt pour certains publics pour qui la culture est étrangère. Désertion de certains publics. Difficultés de capter ces publics dans l'espace public. Attirance pour la consommation. Les commerces deviennent des lieux de culture, monopolisés par le privé, qui n'a pas les mêmes valeurs et logiques que les acteurs artistiques et éducatifs. Impact de la publicité sur les envies et pratiques des citoyens. Omniprésence de l'argent dans la vie quotidienne. Frustrations liées.	Il faut partir des lieux de vie et de passage des habitants pour les transformer en espaces culturels et éducatifs, car il devient trop difficile d'amener les publics dans les lieux culturels identifiés. Les emplois du temps sont surchargés et complexes entre les horaires de travail flexibles, les transports, les familles recomposées. Besoin de promouvoir la culture et l'éducation dans les zones où les gens attendent, sortent et se croisent, pour favoriser la mixité : ex : les gares, les galeries marchandes dans les centres commerciaux.	<b>Créer des espaces culturels et éducatifs gérés par des associations avec l'appui des collectivités dans les gares et centres commerciaux.</b>	Intégrer la culture et l'éducation dans les plans d'aménagement des territoire, (SCOT, ZAC...)	Tous les acteurs sociaux, éducatifs, politiques et économiques d'un territoire
19	<b>Des moyens accordés à la culture aussi importants que le sport</b>	Les moyens matériels et financiers accordés par les collectivités aux clubs sportifs sont très importants, alors que ceux-ci peuvent bénéficier de fonds privés (sponsors notamment) beaucoup plus facilement. Les élus soutiennent plus facilement le sport que la culture, qui peine à se valoriser et défendre l'intérêt de son action, pourtant indispensable au développement d'une société.	Le sport est populaire, mais la culture et l'éducation peuvent l'être tout autant si on leur accorde autant de moyens. La culture et l'éducation sont des leviers essentiels pour l'individu, comme la communauté, en termes d'épanouissement, de bien être, de citoyenneté, de diversité, d'ouverture culturelle et de cohésion sociale.	<b>Organiser et renforcer les acteurs culturels, afin qu'ils puissent obtenir auprès des acteurs politiques et économiques, des moyens équivalents au sport.</b>		Tous les acteurs sociaux, éducatifs, politiques et économiques d'un territoire
20	<b>Des salles culturelles en milieu rural, pour qui ? Pourquoi ?</b>	Dans le Bas-Rhin, on assiste à un développement de salles culturelles disproportionnés, ce sont souvent de très grands et beaux outils, mais dénués de budgets de fonctionnement et sans réelle politique artistique culturelle pour la faire vivre. Assiste t-on plus à une guerre d'égo entre communes afin d'avoir une plus belle salle que son voisin ou à une réelle ambition artistique et culturelle en milieu rural ?	Mettre en place en concertation avec les collectivités une véritable politique d'éducation artistique et culturelle par et pour les habitants. Mettre en place des espaces de création collective Travailler avec les écoles et les collèges	<b>Proposer en lien avec les réseaux d'éducation populaire une véritable politique artistique et culturelle en milieu rural par et pour les habitants</b>	Projets de création collective et intergénérationnel Projets de créations artistiques hors les murs Mutualisation de la communication autour des spectacles en incluant différents partenaires (écoles, collèges, associations)	Directeurs d'espaces culturels, associations du territoires, fédération d'éducation populaire se faisant le relais entre les membres et les salles

21	<p><b>Développer l'appétence des personnes pour découvrir de nouvelles choses</b></p>	<p>Aujourd'hui il nous reste de nombreux à priori à casser pour parvenir à plus de bienveillance et d'ouverture aux autres. Nous réalisons des actions pour les enfants durant le temps scolaire. Nous réalisons des événements attractifs, gratuits, en extérieur pour plus de visibilité et faciliter leur accès. Durant ceux-ci on propose de découvrir plusieurs disciplines, pratiques. On propose des stages. D'un autre côté on constate que les personnes se dévalorisent de manière générale, et redoute de tester de nouvelles choses, qu'elles ont du mal à aller vers l'inconnu.</p>	<p>L'enjeu est de permettre à chacun-e de faire ses propres choix, de se faire sa propre opinion, de développer ainsi l'autonomie et le libre arbitre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'être capable pour chacun-e d'être citoyen.</li> <li>- Favoriser l'ouverture aux autres. D24</li> </ul>	<p><b>Par nos actions, les spectateurs doivent aussi être des participants. Nous devons créer les conditions pour qu'ils trouvent du plaisir à découvrir.</b></p>	<p>Travailler avec des acteurs du territoire divers et pas forcément connu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à mettre en place des ateliers et des événements</li> <li>- Développer l'écoute que l'on a des personnes et être force de proposition</li> <li>- Mettre en place des conditions favorables pour désinhiber les personnes</li> <li>- Favoriser les résidences d'artistes pour permettre la découverte de différents univers</li> <li>- Prendre du temps pour se poser et discuter</li> <li>- Être sur du temps long</li> <li>- Aller nous même vers les autres</li> <li>- S'investir soi-même</li> </ul>	<p>Des partenaires inhabituels. Nous devons nous aussi nous intéresser aux autres pour qu'ils s'intéressent à ce que nous faisons et ce que nous sommes.</p>
22	<p><b>Développer la culture en milieu rural</b></p>	<p>Manque d'accessibilité à la culture pour les mineurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés pour les associations en milieu rural de créer de l'action culturelle</li> <li>- Les locaux ne sont pas toujours mis à disposition pour les associations pour aider les actions culturelles</li> </ul>	<p>Rendre la culture accessible à tous</p>	<p><b>Sortir la culture de la logique de marché (appel d'offre, réponse à critères, et rentabilité) pour développer et pérenniser les actions culturelles locales. Pour chaque euro versé par l'État aux métropoles, un euro verso pour les politiques culturelles et d'Éducation Populaire en milieu rural.</b></p>		<p>Pouvoirs publics</p>

23	Éducation populaire et culture	<p>Pour que le lien entre éducation populaire et culture sont efficace il y a plusieurs travaux à mettre en œuvre : "les 12 travaux"</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer les actions culturelles hors des murs</li> <li>2) Impliquer les spectateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à la programmation d'une salle</li> <li>- Atelier en amont/aval...</li> </ul> </li> <li>3) Connaissance et validation des artistes du projet FDMJC</li> <li>4) Mélanger les genres artistiques (Projet interdisciplinaire)</li> <li>5) Créer du lien social, favoriser les liens intergénérationnels</li> <li>6) Développer la culture en ruralité</li> <li>7) Développer les résidences artistiques dans de nouveaux lieux</li> <li>8) Rencontre avec les artistes dans d'autres cadres que les spectacles</li> <li>9) Formation des animateurs à la médiation culturelle</li> <li>10) Rencontre des artistes professionnels et amateurs</li> <li>11) Développer les parcours culturels qui lient la découverte, la pratique et la valorisation</li> <li>12) Programmation mutualisée sur les territoires</li> </ol>	Permettre que la culture soit un outil au service de l'éducation populaire	Mettre en œuvre les "12 travaux"	Mise en place d'une "charte" éducation populaire et culture intégrant les "12 travaux"	Artistes fédérations éducation populaire, collectivités
24	Élaborer, mettre à jour et communiquer un catalogue de l'offre en spectacles amateurs sur la région	<p>La création amateur en théâtre, musique, danse et autres discipline artistique est riche. On trouve de la qualité et de la variété. Tous ces groupes n'ont pas forcément soit la compétence, le temps, l'énergie, l'argent ou le réseau pour faire connaître leurs spectacles, leurs stages et autres services qu'ils sont à même d'offrir ou de vendre.</p> <p>Il manque dans les bassins de vie, une sorte d'agent qui fasse ce travail.</p>	<p>Le contexte économique rend difficile l'existence des compagnies amateurs permanentes et des troupes périodiques qui sont par définition hors des financements publics et doivent s'autofinancer grâce au financement de leurs membres ou à quelques contrats pour leurs représentations.</p> <p>Par ailleurs, la création amateur recèle beaucoup d'initiatives de qualité qui mérite de rencontrer le public.</p> <p>Il y a un rôle à jouer pour faciliter la diffusion culturelle amateur.</p>	Organiser la diffusion culturelle de ces compagnies/groupes amateurs serait un service public bienvenu !	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Financer un poste (temps partiel?) pour cette mission</li> <li>&gt; Recensement des spectacles,</li> <li>&gt; Création d'un catalogue,</li> <li>&gt; Mise à disposition des infos sur une page web mise à jour régulièrement.</li> <li>&gt; Diffusion de manière plus ciblée auprès des organisateurs potentiels de manifestations.</li> </ul>	Les responsables des différentes compagnies, troupes, groupes

25	<b>Enjeux éducatifs liant la culture et l'enfance</b>	Territoire Plaine du Rhin : - Loin de la ville (Strasbourg) - Quelques partenaires sur le secteur concernant la question de la culture - Public-habitants : la culture n'est pas encore dans les mœurs pour la plupart	Programmer des sorties familles - Travailler avec les partenaires locaux (réunions, échanges..). Qui fait quoi et où ?	<b>La culture et le milieu rural, quel accès ?</b>	Conférences, réunions...en lien avec les acteurs du territoire (associations, communes...).	Écoles, animations enfance-jeunesse, acteurs locaux qui travaillent sur la question de la culture.
26	<b>Faciliter l'implication des bénévoles</b>	S'impliquer dans une association ou un projet culturel demande un investissement et des connaissances administratives, contextuelles qui peuvent démobiliser les personnes qui travaillent ou qui ne savent pas comment s'y prendre.	Faciliter l'implication des bénévoles	<b>Reconnaître le bénévolat et faciliter les démarches administratives et institutionnelles</b>	Convertir l'investissement des bénévoles en droit (points/trimestre) à la retraite - Permettre aux bénévoles de disposer d'autorisation d'absence et de crédit d'heures pour pouvoir s'absenter pendant leur temps de travail pour remplir leurs obligations - Simplifier les démarches administratives : création de plateforme ressources/info - Faciliter les rencontres avec les élus pour soutenir des projets culturels associatifs - Compétence culture/éduc pop obligatoire à un échelon local	Élus, institutions
27	<b>Faire reconnaître le jeu comme partie intégrante de la culture.</b>	Aujourd'hui le monde "politique" voit très bien le côté inter-générationnel / multi culturel / diversité et mixité sociale du jeu mais plus difficilement son côté culturel, sûrement car le jeu est par définition ludique. Il est aujourd'hui vu comme l'était le cinéma ou la bande dessinée il y a quelques années. Concrètement lorsque l'on présente un projet culturel ludique aux services cultures des établissements publics on obtient généralement des refus car nous sommes, de fait, hors sujet par rapport à leurs grilles d'analyse.	Faciliter pour les porteurs de projets les échanges avec les pouvoirs publics et ainsi permettre la création et le développement de plus de projets autour du jeu.	<b>Intégrer le jeu dans les domaines couverts par les services culturels des différents partenaires publics.</b>		Les pouvoirs publics accompagnés des ludothèques, associations, clubs de jeux, structures d'animation, fédérations d'éducation populaire

28	<b>Faire reconnaître un projet culturel par les élus locaux</b>	Nous organisons des manifestations culturelles dans un territoire rural. Le soutien des maires et des présidents de communautés de communes est primordial pour la mise en œuvre et la pérennité de nos projets. Mais la culture n'est pas toujours vue comme une composante essentielle de la vie locale et de la promotion de l'individu.	Nous voulons continuer à organiser des manifestations et être soutenus et accompagnés par les élus locaux	<b>Avoir un argumentaire pour présenter aux élus locaux et recueillir leur soutien</b>	Construire un guide des relations avec les élus locaux autour de la culture	Organisateurs culturels, salariés bénévoles, élus, personnels des administrations locales
29	<b>Favoriser l'accès des jeunes aux lieux culturels hors temps scolaire</b>	Il y a de nombreux lieux culturels de proximité : cinémas, médiathèques, théâtres, ludothèques qui mènent un travail de sensibilisation et de découverte de la culture pour les enfants et les jeunes en temps scolaire (accueil, accompagnement pédagogique ...) et hors temps scolaire (événements, actions...) il y a des associations d'éducation populaire qui travaillent autour de l'éducation culturelle et artistique. Cependant le public enfance jeunesse est le moins présents dans les lieux culturels de proximité (hors temps scolaire).	Pour les acteurs de l'éducation nationale, de la culture et de l'éducation populaire, la culture participe à la construction et la connaissance de soi, l'ouverture d'esprit, et la construction de l'esprit critique. Il est donc nécessaire de créer des passerelles entre ces différents acteurs, entre les projets portés dans le cadre scolaire et hors scolaire, de travailler ensemble à l'éducation artistique, à la sensibilisation des parents, à l'implication et la participation active des enfants et des jeunes dans les projets culturels locaux, pour favoriser leur accès à la culture.	<b>Mettre en réseau et en action les acteurs culturels, de l'éducation populaire et de l'éducation nationale pour partager des compétences, des expériences et des projets.</b>	Ouvrir les CESC (Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté) et les conseils d'établissement aux acteurs locaux de la culture et de l'éducation populaire afin de partager des compétences, des savoirs et des projets transversaux à l'école, aux associations d'éducation populaire et aux lieux culturels. - Favoriser l'implication et la participation active des jeunes dans les projets culturels locaux. - Sensibiliser ensemble les parents en les associant davantage aux projets.	L'éducation nationale, les professionnels et/ou bénévoles des associations d'éducation populaire, les responsables des lieux culturels, d'un territoire
30	<b>Favoriser l'installation d'artistes en milieu rural</b>	Les habitants en milieu rural ne bénéficient pas d'équipements ou de projets culturels comme en ville. L'activité culturelle très réduite est devenue étrangère à de nombreux publics, qui se tournent plutôt vers les écrans et les commerces. Les élus, notamment des territoires ruraux, connaissent mal les enjeux et les acteurs liés à la culture. Les artistes rencontrent des difficultés à s'installer en milieu rural.	Pour faire tomber des préjugés, rien telle que la rencontre, le vivre ensemble. Permettre l'installation d'artistes en milieu rural, c'est permettre à des artistes de se confronter à tous les publics populaires, tous les âges et de s'en inspirer dans leur travail de création. C'est permettre aussi à des habitants de découvrir par les arts d'autres modes d'expression, de création, de découverte de soi, de l'autre, du monde. C'est leur permettre de se sentir vivants, valorisés là où ils vivent.	<b>Accompagner les communes à accueillir des artistes, en résidence temporaire ou permanente et développer des projets communs.</b>		Les élus et agent de développement culturel Les fédérations d'éducation populaire, les habitants

31	<b>Formation des bénévoles</b>	Difficultés pour les bénévoles associatifs de se dégager du temps pour se former -Difficultés de valoriser et reconnaître les compétences acquises par les bénévoles	Reconnaissance des compétences acquises par le bénévolat et de l'engagement -Reconnaissance de l'engagement du statut de bénévole: congés de bénévolat/ temps partiels de bénévole n'impactant pas la retraite -Validation d'acquis et des expériences -Valoriser l'action des bénévoles en leur apportant une formation	<b>Création d'un crédit de formation pour que chaque association puisse allouer une ligne budgétaire à la formation de ses bénévoles</b>	Donner plus d'information sur le statut de bénévoles de la part du ministère en charge de la vie associative -Former sur le statut de bénévole	Bénévoles et pouvoirs publics
32	<b>Investir les espaces non culturels</b>	L'accès à la culture à tous n'est pas une réalité	Permettre l'accès à la culture pour tous et par tous en investissant les lieux non culturels : lors d'un marché, dans les accueils de loisirs, résidences dans les écoles, devant les mairies, dans la rue ... créer et jouer avec les habitants, organisation de tournées dans les communes rurales, spectacles accueillants à la maison	<b>Permettre la résidence d'artistes hors les murs en milieu rural</b>	Mise en place d'un projet partagé collectivités/association pour des résidences hors les murs en milieu rural ainsi que les financements les permettant	Collectivités territoriales/ associations éducation populaires/ éducation nationale / habitants
33	<b>Investissement d'artistes plasticiens au quotidien sur leur territoire de vie</b>	Ils exposent souvent loin de leur lieu d'habitation et ne partagent pas toujours la vie citoyenne de leur territoire en temps qu'artiste. Ils manquent de faire-valoir leur statut d'artiste sur leur territoire. Précarité et artistes se retrouvent souvent sur les mêmes territoires sans connexions	La vie artistique est essentielle et de nombreux territoires en sont exclus. Comment faire pour qu'artistes et territoires se rencontrent? Pour que la place des artistes soit reconnue dans des territoires exclus ou éloignés de la culture et des institutions culturelles.	<b>Développer des réseaux artistiques très localisés annuaire de compétences, charte de l'artiste engagé sur son territoire comme l'EES</b>	Recenser les artistes sur un territoire, les rendre visibles Constituer des réseaux au delà des réseaux institutionnels Chercher comment les artistes peuvent s'investir sur un territoire.	Collectivités, associations d'artistes, coopératives, institutions culturelles, DRAC ? FRAC ...
34	<b>Jeunes et culture</b>	Les jeunes connaissant mal ou peu les Maisons des Jeunes et de la Culture; les lieux, les actions, les événements...	L'enjeu est de développer leur autonomie, d'éveiller leur curiosité de spectateurs, de leur donner l'envie d'être acteur de leur parcours culturel.	<b>A chaque rentrée, l'ensemble d'une classe d'âge (par ex toutes les 2ndes de tous les lycées) visite de manière ludique le lieu, les coulisses, rencontre le personnel...</b>	Construire une visite de lieux ludique, attractive pourquoi pas avec la compagnie en résidence -Former l'ensemble du personnel et les bénévoles volontaires à la visite -Rencontrer l'ensemble des responsables culturels des lycées et les sensibiliser à la démarche > mise en place de planning -Travailler l'après-visite	personnels pédagogiques et d'encadrement des lycées -artistes

35	<b>L'accompagnement associatif</b>	Les fédérations départementales, régionales et nationales au niveau de la culture et de l'éducation populaire ont vu tous leurs crédits de fonctionnement réduits à la portion congrue. La FFMJC paye à l'État plus d'argent via la taxe sur les salaires qu'elle ne reçoit de subventions publiques via le ministère de la culture. Or les petites associations ont besoin cruellement d'un accompagnement au quotidien, qui soit administratif, budgétaire, législatif, mais aussi politique. Les bénévoles sans soutien et sans contact entre pairs se découragent et s'isolent.	L'État et les collectivités ont développé de nombreux dispositifs pour accompagner les associations, mais celles-ci sont plutôt considérées comme des prestataires de service et l'accompagnement relève trop souvent du contrôle, de l'orientation et de la normalisation, portant atteinte à l'indépendance et à la diversité des structures et de leurs projets.	<b>Redonner les moyens d'action aux fédérations sur les différentes échelles de territoire, afin de soutenir et accompagner les initiatives locales, les bénévoles.</b>		
36	<b>L'accompagnement des bénévoles des associations</b>	Il est parfois difficile de définir les valeurs que l'on veut transmettre à travers les projets - Difficultés de renouvellement des bénévoles - Difficultés de communication auprès du public et des différents acteurs - Méconnaissance de son environnement : acteurs et dispositifs - Manque d'outils, de méthodologie	Favoriser le soutien à la vie associative pour encourager les bénévoles	<b>Accompagner les associations et les soutenir (démarrage et fonctionnement au quotidien)</b>	Identifier des acteurs compétents dans l'accompagnement pour : - accompagner les associations dans l'élaboration de leur projet associatif - favoriser la formation des bénévoles (outils de fonctionnement, participation des habitants...)	Fédérations d'éducation populaire, SCOP
37	<b>L'animation des territoires</b>	La culture est un levier d'animation des territoires. Cet aspect n'est cependant que très peu reconnu ou connu. Elle est un outil de médiation sur tous les terrains, vecteur d'échanges et d'expression de TOUS. Nous ne pouvons pas réduire la culture uniquement aux pratiques artistiques et devons considérer toutes les cultures	Pour que la dimension culturelle ne se limite pas à de la programmation mais permette le vivre ensemble et le lien entre les habitants	<b>Former/ sensibiliser les élus territoriaux et associatifs à cet enjeu de l'action culturelle</b>	Démonstration par l'exemple, partage d'expérience par le réseau grand est des acteurs de l'éducation populaire et de la culture.	Fédérations d'éducation populaires, associations, organismes intervenant pour la formation des élus territoriaux.
38	<b>L'éducation artistique à l'école</b>	Les moyens dédiés à l'éducation artistique à l'école ont été fortement remis en cause ces dernières années, créant ainsi de fortes inégalités dans l'accès aux pratiques artistiques.	L'école de la république est un espace-temps formidable pour toucher tous les territoires et toutes les classes sociales, permettant ainsi à tous les enfants de s'éveiller et de s'exprimer par les arts : théâtre, musique, arts plastiques, danse... Les arts ont un potentiel pédagogique énorme, en ce qui concerne la confiance en soi, l'écoute, la concentration, l'apprentissage, le rapport à soi, à l'autre et au monde. Les arts sont la clef de voûte de toutes les civilisations.	<b>Créer un plan de développement d'éducation artistique pour tous les niveaux scolaires, en accordant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.</b>	Assurer des intervenants professionnels de qualité pour mener des projets de création sur la durée. Intégrer dans ce plan d'éducation artistique le lien avec les pratiques numériques.	Les acteurs éducatifs et culturels

39	<b>L'éducation populaire : un droit non opposable</b>	<p>Les seuls financements à l'action réduisent le tissu associatif à des prestataires de services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les financements pluri-annuels et de fonctionnement se raréfient</li> <li>- Baisse de financement du Socle de sérénité de la FDFR</li> <li>- Disparition du Ministère de L'éducation populaire</li> </ul>	<p>Que l'éducation populaire soit reconnue par les institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de financement par les pouvoirs publics de l'éducation populaire, du secteur associative</li> </ul>	<p><b>Que l'éducation populaire devienne un droit non opposable et que l'état en soit garant, cette garantie nécessite qu'il soit attribué un ministère clairement identifié. Chaque échelon de collectivités territoriales devra exercer cette compétence et s'en emparer en partenariat avec les mouvements associatifs en leur donnant les moyens de réaliser leurs missions.</b></p>		<p>Pouvoirs publics, les Fédérations éducation populaire doivent être plus unies.</p>
40	<b>L'intelligence collective au service d'une gouvernance partagée</b>	<p>Les modes de gouvernance au sein des associations et institutions actuelles sont empreints des rapports de pouvoir hiérarchique, où la compétition et la violence ne permettent pas aux individus de coopérer efficacement face aux enjeux cruciaux de notre société.</p> <p>La violence des rapports institutionnels et interpersonnels fragilise, voir anéantit la motivation et la participation des acteurs.</p>	<p>Développer des dispositifs et des outils qui favorisent la créativité, l'innovation, la coopération aux niveaux individuels, collectifs et organisationnels.</p> <p>Expérimenter les nouveaux dispositifs de gouvernance partagée, en s'inspirant de l'holocratie et la sociocratie.</p> <p>Développer écoute, confiance, motivation, par une communication authentique et bienveillante, de manière à développer le bien être et l'intelligence émotionnelle.</p> <p>Améliorer la performance socio-économique des individus et des groupes.</p>	<p><b>Former et accompagner les acteurs culturels et éducatifs aux nouveaux modes de gouvernance partagée (intelligence relationnelle organisationnelle collective)</b></p>	<p>Modules de formation pour les bénévoles et les professionnels des différents réseaux, structures et groupes.</p> <p>Échanges de pratiques, mutualisation des outils.</p>	<p>Anne Carbonnel à l'IUT de Metz-Université de Lorraine Université du Nous</p>
41	<b>L'organisation de la Région Grand Est</b>	<p>Nous organisons des manifestations culturelles dans un territoire rural. Nous craignons que la création de la région Grand Est nous éloigne des décideurs publics. Nous allons sans doute perdre nos interlocuteurs habituels.</p>	<p>Nous voulons continuer à organiser des manifestations et être soutenus et accompagnés par la Région.</p>	<p><b>Avoir un organigramme précis du personnel de la Région que nous sommes susceptibles de contacter pour nos projets</b></p>		<p>Région Grand Est en association avec des organisateurs culturels, pour s'assurer que les informations sont comprises par tous</p>

42	<p><b>La connaissance des publics et des pratiques culturelles sur le territoire du Grand Est</b></p>	<p>Constat d'un vieillissement des publics, d'un rapport de consommation aux spectacles. Des lieux culturels situés en milieu rural considérés comme élitistes et précarisation budgétaire des activités. Qui sont vraiment nos spectateurs ? Participent-ils à une communauté de spectateurs sur le territoire ? Quelles sont leurs pratiques et comment créer d'autres approches ?</p>	<p>Travailler ensemble, regrouper les forces vives du tourisme et de la culture sur le territoire. Identifier le parcours d'un habitant pour mieux l'orienter et le faire à son tour participer à la promotion et au partage de l'information (devenant des relais au service des actions culturelles). Évaluer le comportement et les historiques de fréquentation. Apprendre des publics pour ensuite produire différemment des services. Créer un rapport horizontal entre les structures et les publics.</p>	<p><b>Créer un outil de connaissance à la fois des pratiques des spectateurs et des acteurs culturels.</b></p>	<p>Étude sur le profil et les pratiques des habitants, mais aussi sur les pratiques des lieux culturels (promotion, mode de communication, partenariats...)</p>	<p>Les publics, les lieux culturels, les institutions et forces vives (touristiques et culturelles) du territoire.</p>
43	<p><b>La création d'un statut d'artiste médiateur dans le domaine de la transmission et de l'éducation populaire</b></p>	<p>Les artistes intervenants dans la formation, l'animation d'ateliers de pratique artistique et d'éducation populaire ont des statuts très variés en fonction de leur domaine d'activité originel: intermittent du spectacle, animateur, contractuel, auto-entrepreneurs... Chaque statut suit des logiques de fonctionnement différentes, et l'organisateur encadrant ces intervention se retrouve souvent face à un casse-tête réglementaire. La seule constante entre tous ces statuts est une certaine précarité pour l'artiste intervenant.</p>	<p>Certaines barrières empêchent d'envisager des politiques d'éducation culturelle et d'éducation populaire avec des artistes intervenants formés, compétents, et ayant un statut stable leur permettant de se projeter dans cette activité. Leur recrutement se fait sur des critères qualitatifs très variés, en fonction de l'organisateur: une scène conventionnée s'appuie sur des critères artistiques, une structure d'éducation populaire sur des critères de proximité, parfois des critères purement financiers. Les critères pédagogiques ne sont pas toujours les premiers.</p>	<p><b>Créer un statut d'artiste médiateur, complémentaire à celui d'intermittent du spectacle, avec un profil d'activité majoritairement porté sur la transmission.</b></p>	<p>Une expérimentation à l'échelle d'une Grande région, avec la création d'un statut contractuel sur 3 ou 5 ans. L'artiste touche un salaire mensuel fixe, et doit en contrepartie réaliser un certain nombre d'heures d'enseignement artistique ou d'ateliers d'éducation populaire dans l'année. Il accède à une offre de formation lui permettant d'approfondir ses compétences, ses ressources en art et pédagogie. Une évaluation des bilans et du projet de l'artiste, permet de renouveler son statut. Table ronde permettant d'exposer et de partager l'idée, d'en exposer les problématiques de réflexion avec un premier cercle, devant un public, puis atelier ouvert d'appel à contribution sur les différentes problématiques exposées</p>	<p>Une volonté politique, une coordination avec toutes les structures d'enseignement artistique et d'éducation populaire, pour l'accueil et la formation de ces artistes.</p>

44	<b>La création de tiers-lieux</b>	Zones blanches (culture non accessible à moins de 15 minutes en vélo) - Besoin de lieux de partage et de convivialité ouverts à tous - Isolement en milieu rural - Fracture numérique - Suppression des contrats aidés pour les structures culturelles	La Culture est un besoin fondamental : éducation, lutte contre la violence, lien social	<b>Créer des tiers-lieux à moins de 15 minutes de chaque habitant : bibliothèques avec salles de convivialité, lieu de concert et de pratiques artistiques</b>	Transformer et réaffecter les lieux existants : bibliothèques, café-bar, petits commerces - Prioriser les zones à aider - Faire émerger des projets et les soutenir	Les départements
45	<b>La culture en milieu rural</b>	Difficulté de décentraliser l'offre culturelle des structures en milieu rural par manque de moyens humains, matériels, et financiers. Impossibilité pour les associations d'éducation populaire en milieu rural d'accéder à des financements dits "culturels"	Favoriser l'accès à la culture pour tous dans une meilleure égalité territoriale	<b>Favoriser l'accès à la culture en milieu rural</b>	Faciliter l'embauche de personnel dédié au développement de la culture en milieu rural pour les collectivités, pour les lieux culturels ou pour les associations d'éducation populaire, afin de travailler avec les différents acteurs d'un territoire - Permettre aux associations d'éducation populaire d'accéder à des financements pour des actions culturelles	Acteurs culturels, associations d'éducation populaire, collectivités territoriales
46	<b>La culture, compétence obligatoire de toutes les collectivités</b>	La culture est considérée depuis quelques années comme facultative, mineure, optionnelle, accessoire. certaines collectivités ne peuvent plus mobiliser de crédits, car elle ne fait plus partie de leurs compétences obligatoires. Les élus, notamment des territoires ruraux, connaissent mal les enjeux et les acteurs liés à la culture. L'accès aux pratiques culturelles est de plus en plus inégalitaire selon les territoires et les milieux socioculturels, créant ainsi de nouvelles fractures sociales.	La culture, si elle est défendue et menée avec sens est un levier essentiel pour affronter les grands enjeux de notre société actuelle : écologie, emploi, progrès social, santé, économie, insertion, cohésion sociale, éducation, citoyenneté, habitat, mobilité. Ces champs d'action qui préoccupent les collectivités doivent s'appuyer sur le développement culturel, si on veut promouvoir un développement durable, harmonieux et équitable. Toutes les collectivités doivent être accompagnées par des agents et des budgets culturels.	<b>Intégrer la compétence culturelle dans le fonctionnement et les projets de toutes les collectivités territoriales. Travailler en transversalité.</b>		Les élus et agent de développement culturel

47	<b>La gouvernance des projets culturels</b>	Je coordonne un centre de ressources autour de la culture sur un territoire rural (échelle d'un Pays). Cette structure propose des informations, des temps d'échanges et de rencontres, de l'accompagnement. Elle a ouvert le 1er septembre à l'initiative de Familles Rurales fédération de la Marne. Je travaille actuellement à la constitution d'un comité de pilotage.	Asseoir les projets culturels dans un territoire et dans le temps en associant les acteurs associatifs et institutionnels	<b>Avoir une connaissance sur les comités de pilotage de plusieurs projets culturels pour pouvoir s'en inspirer et en tirer des enseignements</b>	Créer une base de données sur la constitution et le fonctionnement de plusieurs comités de pilotage de projets culturels	Porteurs de projet
48	<b>La médiation artistique en travail social</b> <b>Comment initier les usagers de structures médico-sociales à l'art</b>	Au FAS ( Foyer d'Accueil Spécialisé) de jour d'Essey-lès-Nancy une expérience sur 10 ans d'ateliers d'art ( pictural, plastique et scénique) est dispensée par des moniteurs d'ateliers issus du monde de l'art. Ce qui pose problème c'est la non reconnaissance des talents artistiques des usagers et la non valorisation des postes de moniteurs. Nous partons des témoignages des usagers, des professionnels et des expériences sur le terrain (expositions, ventes d'œuvres et spectacles)	Changer les mentalités -Faire entrer les artistes dans le domaine éducatif et social de façon pérenne. -Entamer une réflexion sur l'évolution de la prise en charge adaptée avec des structures innovantes, telles qu'un FAS artistique	<b>Créer des postes de médiateurs artistiques en travail social et faire de la formation continue</b>	Recenser les professionnels concernés, les centres de formations, les partenaires culturels, les aides de l'Etat. -Sensibiliser les pouvoirs publics, les usagers, les familles , les tuteurs et les travailleurs sociaux, les écoles d'art etc...	Le sanitaire et social, la culture
49	<b>La médiation culturelle</b>	Le choc culturel ne suffit pas il faut accompagner les spectateurs dans la compréhension d'une production artistique, dans la compréhension de l'univers, de l'esthétique d'un artiste	Pour que l'art et la culture touche les individus, pour que ceux ci s'ouvrent à différents univers, il faut permettre le lien entre artistes et spectateurs en : Développant un engagement avec les Cies et les salles de programmation par les actions en amont ou en aval des représentations. Travail d'explication du sens que l'on veut donner au projet porté sur le territoire	<b>Créer une charte d'intervention/médiation des artistes dans le milieu de l'éducation populaire</b>	Amener une prise de conscience des Cies choisies du projet global pour qu'elles s'en emparent et le partage avec les habitants/spectateurs, le jour ou les jours de leur venue par la rédaction d'une charte artiste intervenant en milieu éducation populaire	Artistes fédérations d'éducation populaires responsables de salle

50	<b>La nourriture du corps et de l'esprit</b>	Parmi les structure qui font vivre un territoire, les acteurs économiques font pleinement partis du paysage. Commerces, industries et toutes entreprises font vivre les territoires et les citoyens. En tant que structure culturelle ayant pour objectif de créer un dynamisme culturel sur un territoire, il nous parait essentiel de travailler en cohérence avec l'ensemble des forces vives. Dans ce contexte, il parait indispensable d'inventer des ponts avec les acteurs économiques car nous œuvrons tous pour les mêmes lieux de vie et pour les mêmes habitants.	Impliquer les partenaires économiques du territoire au sein de projets artistiques et culturels pour développer l'impact auprès des habitants. S'engager dans une logique gagnant-gagnant pour toutes les structures et les bénéficiaires.	<b>Développer des offres culturelles spécifiques aux clients des commerces locaux.</b>	Proposer des échanges entre structures artistiques et partenaires économiques. - Relayer la communication des uns et des autres. - Trouver des espaces pour informer de la démarche. - Donner un statut d'ambassadeur aux commerces engagés dans la démarche auprès de leur client et des autres commerces et industrie.	Les commerces de proximité, les artisans, les entreprises.
51	<b>La place du stagiaire BPJEPS animation culturelle dans une structure socio-culturelle</b>	La fiabilité du tuteur et de la structure posent un problème s'ils ne tiennent pas la route et la stagiaire n'apprend rien ou se retrouve sans structure en cours de parcours. Au sortir de la formation, un stagiaire n'est pas opérationnel.	Pour être crédible et épanouir, un stagiaire doit recevoir une formation solide avec des bases données par des gens d'expérience et disponible.	<b>Créer un contrat d'engagement du tuteur et de la structure avec une certification reconnue par Jeunesse et Sports</b>	Création d'un label certifiant dans le cadre duquel le tuteur et la structure devraient répondre aux exigences d'une formation professionnelle. > Se baser sur les résultats avec une grille d'évaluation du tuteur par le stagiaire sur les critères de disponibilité, accompagnement, mise en situation, épanouissement du stagiaire	Les organismes de formation DRJS
52	<b>Le 1% artistique pour toutes les collectivités publiques</b>	Les budgets dédiés aux projets culturels sont de plus en plus contraints. Face à un contexte de restriction budgétaire pour les collectivités, le soutien aux projets d'éducation populaire et culturels n'apparaît pas toujours prioritaire. Le maintien de politiques ambitieuses dans ces domaines est pourtant garant d'un lien social efficient, d'une insertion de tous les publics dans la société, de lutte contre les inégalités... Il est donc essentiel de maintenir les budgets alloués à un niveau correct.	Il nous apparaît intéressant de créer un cadre incitatif pour les collectivités, afin d'encourager le maintien de budgets culturels.	<b>Instaurer un 1% artistique pour toutes les collectivités publiques, et l'ouvrir à toutes les disciplines artistiques</b>	Créer une charte que les communes ou communautés de communes pourraient décider d'adopter, précisant leur engagement de dédier 1% de tous les projets de rénovation ou construction de bâtiments à des projets culturels. Proposer à des communes ou codecom d'être pilotes de l'opération : expérimenter, créer un cahier des charges de fonctionnement, retour d'expérience, ... Généraliser la pratique	Communes, Codecom, élus, associations, artistes

53	<b>Le bénévolat des personnes en situation de handicap.</b> <b>Transmission de savoirs et compétences des usagers</b>	Les usagers du Foyer d'Accueil Spécialisé et du Foyer Intermédiaire d'Essey-lès-Nancy (CAP's) ont développé des compétences artistiques à travers des activités dirigées (arts plastiques, art culinaire, art pictural et arts scéniques). Nous sommes à la recherche de nouveaux moyens pour valoriser ces acquis. Plusieurs usagers souhaitent devenir bénévoles.	Générer de nouvelles activités pour les usagers du Foyer d'Accueil Spécialisé. -Offrir de nouvelles ressources aux écoles et aux accueils collectifs de mineurs en proposant des nouveaux intervenants. -Valoriser les compétences de nos usagers. -Changer le regard qu'on leur porte	<b>Créer un partenariat durable et viable entre les structures du secteur social et médico-social et l'Éducation Nationale.</b>	Expérimenter, lors des Temps d'Activités Périscolaires, des binômes constitués d'animateurs déjà en place et de personnes en situation de handicap.	Bénévoles, Animateurs périscolaires, Mairies, Moniteurs d'ateliers, Éducateurs
54	<b>Le temps choisi pour mieux partager le travail et développer l'engagement dans la vie sociale</b>	Un dispositif expérimental a été mis en oeuvre début des années 1990 au niveau de la région Rhône-Alpes (financé par des fonds européens, la Région et l'Etat en région) mais n'a jamais été généralisé, faute d'un soutien politique. Aujourd'hui, une expérimentation telle que 0 chômeur longue durée menée sur 10 territoires en France reprend une portion de cette idée au plan de son modèle économique (activer les dépenses passives du chômage).	Il devient fondamental à la fois de partager le travail dans notre société contemporaine tout en développant l'engagement citoyen afin d'améliorer le vivre ensemble. L'intérêt général visé est clair. Il consiste à faire en sorte que tout un chacun trouve une place mêlant engagement professionnel et citoyen au sein de la société française.	<b>Relancer une expérimentation du dispositif de temps choisi en région Grand Est</b>	Réunir les acteurs ci-dessous (+ les fédérations associatives) autour d'une réunion présentant l'expérimentation de Rhône-Alpes. Réfléchir au bon niveau d'interlocution de chaque institution présente pour repérer les décideurs éventuels en capacité de relancer une telle expérimentation. Trouver un réseau associatif (ou inter-associatif) capable de porter le dispositif.	État déconcentré (principalement SGAR, DIRECCTE, DRJSCS) - Région dans ses compétences développement économique (ESS notamment), formation et Europe
55	<b>Les enjeux de l'interculturalité : Comment créer des passerelles entre villes et campagne</b>	En tant qu'acteurs de l'Éducation populaire, nous essayons de diffuser le spectacle vivant sur l'ensemble du département de l'Aube. Nous constatons une concentration de l'activité culturelle sur l'agglomération Troyenne. Un manque d'équipement en milieu rural (salle équipée, de taille suffisante, pas de noir total..) Problèmes de mobilité, des ruraux pour se rendre "à la ville" et le peu de mobilisation des citoyens de se rendre à la "campagne" hormis pour l'opération "un dimanche à la campagne"	Le manque de lien ville - campagne engendre une certaine Peur " Isolement créer la Peur" - Cela coûte cher d'aller en ville, pas de transport en commun. Chez les jeunes les "quartiers" des villes sont stigmatisés "espaces de violences" Il faut sortir de ces préjugés, lutter contre les discriminations. S'ouvrir à la culture permet d'oser sortir de "son territoire", se permettre d'aller plus loin pour les études. Permettre le vivre ensemble, créer le lien, les liens	<b>Mettre en place des contrats culturels de milieu rural similaire au contrat de ville - Aider à la mise en place de "Pilote" d'action culturel en milieu rural.</b>	Aller à la rencontre des établissements scolaires dans le monde rural pour mettre en place des actions culturelles.	Acteurs de l'éducation Populaire, acteurs culturels, office de tourisme, élus

56	<b>Les questions de sécurité pour l'organisation de manifestation ou d'actions culturelles en milieu rural</b>	Difficultés à connaître toute la réglementation en vigueur pour l'accueil de spectacles en milieu rural et complexité des démarches	Faire la distinction entre le milieu professionnel urbain et l'accueil en milieu rural Prendre en compte les différences et les spécificités Faciliter l'accompagnement dans la mise en place de spectacles dans de très petites communes et s'adapter aux infrastructures existantes (pas de pôle culturel conséquent en milieu rural).	<b>Accompagner les associations dans la prise en charge des démarches relatives à la sécurité</b> <b>Assouplir et simplifier les contraintes liées à la diffusion en milieu rural</b>	Proposer des temps de formation ouverts à tous Créer un organisme spécifique avec des antennes de proximité Organisme dédié et identifié pouvant soutenir les associations	
57	<b>Manque d'accessibilité à la culture pour les jeunes adultes</b>	Difficulté de capter le public : jeunes adultes - Pas assez de lieux culturels dans les zones rurales	Les jeunes adultes sont souvent préoccupés par les études ou alors préfèrent faire la fête plutôt qu'aller dans des lieux culturels - Les villages excentrés n'ont pas forcément les bons modes de transports pour rendre accessible les lieux culturels - Les emplois aidés supprimés ne permettent plus aux associations en milieu rural de fonctionner	<b>Plus de lignes de bus, navettes lors des événements culturels qui ont lieu en ville</b> <b>- Améliorer la communication pour donner envie de fréquenter les lieux culturels</b>	Organiser des événements dans les lieux culturels Exemple : Concerts, danse, théâtre, soirées, dîners, performances - Multiplier les sorties scolaires SURTOUT dans les Lycées Professionnels et Technologiques et favoriser les événements culturels dans ces établissements	Associations - Départements et Les Communes - Lycée Généraux, Technologiques et Professionnels
58	<b>Médiation artistique</b>	Le fossé creusé entre les artistes et les habitants ne facilite pas l'accès à la culture pour ces derniers	Renouer un lien entre les artistes et leur public en permettant et en rendant la rencontre (par le biais de la médiation) possible	<b>Demander aux artistes intervenant pour une association d'éducation populaire d'aller à la rencontre du public</b>	Mise en place de "bistrotts" éphémères": inviter les spectateurs avant et/ ou après les spectacles. proposer aux compagnies d'intervenir sur la création d'un spectacle à la médiathèque et/ou dans les écoles. Initier et faire participer les enfants au processus de création d'un spectacle (répétitions écritures...) tout au long de l'année pour conclure sur une représentation.	Associations/ artistes/ écoles/ médiathèques/ collectivités

59	<b>Nouveaux modes de « consommation » culturelle auprès du plus grand nombre</b>	Déconnexion entre l'offre culturelle et les besoins culturels du plus grand nombre - Horaires d'ouverture des structures culturelles pas toujours adaptés	Adhérer davantage aux besoins de la population	<b>Développer considérablement les ressources virtuelles des institutions culturelles</b>	Financer un plan de développement numérique : jeux, inventaires, expositions virtuelles, catalogues, visites 3D, vidéos	Pouvoirs publics, personnels, partenariats avec les acteurs du territoire
60	<b>Parcours artistiques et culturels amateurs</b>	Souvent la pratique, la médiation, l'échange et l'accès à "l'offre culturelle" sont dissociés.	Prendre en compte qu'un parcours tout au long de la vie avec les différentes dimensions citées ci-dessus participent à une démarche d'éducation populaire	<b>Communiquer (centre de formation, artistes, animateurs, à l'interne des fédérations d'éducation populaires... ) sur la dimension de parcours, mettre en œuvre les contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA)</b>	Partages d'expérience autour des contrats locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) Généralisation de ce type de dispositif	DRAC, collectivités, éducation nationale, associations
61	<b>Partage culturel</b>	Pour les adolescents la culture doit "servir" à quelque chose: à apprendre. Ils ne sentent pas autorisés à questionner cet état de fait. Le mot loisir remplace souvent le mot culture quand ils parlent de leurs activités. Les outils maîtrisés par les uns et pas par les autres favorisent les discriminations entre générations.	Générer une plus grande mixité générationnelle afin de rompre la méconnaissance des anciennes et nouvelles pratiques culturelles, favoriser la découverte des différents types de médias (Internet, théâtre, cinéma...) pour lutter contre les aprioris et la fracture entre les générations.	<b>Générer des espaces de respiration culturelle visant toutes générations</b>	Réfléchir à un événement fédérateur annuel visant à rassembler toutes les tranches d'âges et tous les milieux autour d'actions artistiques pour confronter les différentes représentations de la culture	Structures scolaires, pouvoirs publics, associations, EHPAD, lieux culturels (ateliers, cinéma, galeries...) et certaines entreprises
62	<b>Passerelle(s) entre monde de l'entreprise et associatif</b>	Les salariés et chefs d'entreprise de nos territoires méconnaissent ou connaissent peu les projets d'action culturelle portés par les MJC. Globalement et toutes les statistiques le montrent, peu de temps libre est consacré à l'ouverture culturelle et ce temps consacré à la culture est en déclin..	L'enjeu est de développer l'échange (de compétences) entre le monde associatif et culturel et le monde de l'entreprise.	<b>Travailler à la construction de partenariats avec les entreprises de son territoire</b>	Créer un club de mécènes de chaque lieu culturel - Travailler à de l'échanges, promouvoir des temps de rencontre - Les artistes peuvent se déplacer dans les entreprises...	salariés et chefs d'entreprise - unions commerciales industrielles et artisanales - artistes
63	<b>Pour une répartition équitable des ressources culturelles sur le territoire</b>	On déplore une certaine imperméabilité entre villes et campagnes. Il y a tout à la fois beaucoup de salles des fêtes inoccupées ou sous-exploitées et un problème certain de mobilité des ruraux. Les expériences de décentralisation artistique en milieu rural sont souvent heureuses.	L'enjeu est de gommer les frontières entre rural et urbain; animer les campagnes et faciliter, encourager la circulation des populations.	<b>Développer - systématiser les actions de décentralisation en milieu rural; encourager le co-voiturage : "voiture remplie, chauffeur invité...!"</b>	Expérimenter des dispositifs de covoiturage - Développer des actions culturelles en milieu rural	Équipes artistiques - Associations d'animation de village

64	<p><b>Proposer une soirée sans écran par mois !</b></p>	<p>Les écrans sont un nouveau mode de vie et de consommation de contenu. Cependant, peut-on vraiment se passer, nous habitants, nous citoyens, d'échanges de visu, de rencontre, d'actions organisées et menées collectivement ? Pouvons nous nous passer de la rencontre sensible d'autres personnes ?</p>	<p>Lutter contre le repli sur soi  Maintenir partout des cadres d'échange, de rencontre, de partage, de débat  Encourager l'action collective et associative    Et par cela continuer à partager le monde, vivre ensemble.</p>	<p><b>Proposer aux communes, associations, structures culturelles, une soirée sans écran mensuelle. Celle-ci sera l'occasion d'organiser d'autres formes de partage, le temps d'une soirée et de redonner goût à la rencontre en chair et en os.</b></p>	<p>Chercher des structures (associations, communes, lieux culturels, ...) volontaires pour lancer l'idée  Se coordonner pour choisir une date de soirée sans écran, commune à tous  Faire des propositions de contenu pour une soirée extraordinaire (jeux, débat, spectacles, lecture, marche nocturne...) : les possibilités sont infinies  Peut être, choisir des communes pilote de l'opération, pour mener des expériences, avant d'essaimer</p>	<p>Tout type d'acteur : associations, communes, lieux culturels,...</p>
65	<p><b>Quel accès à la culture et quelle participation active pour un public en précarité ou en grande pauvreté, au sein de l'éducation populaire?</b></p>	<p>En tant que bénévoles au sein du mouvement ATD quart Monde, nous constatons la grande difficulté des publics en situation de précarité ou de grande pauvreté, de s'inscrire dans un contexte culturel institué. Les différents problèmes: difficultés scolaires, accidents de la vie, chômage, soucis financiers, solitude, placement des enfants, regard des autres...les empêchent de s'ouvrir à, de faire, de créer, de participer. Les expérimentations, projets de rencontres avec une création culturelle très large, leur permettent de s'émanciper dans une dimension de plaisir, d'ouverture et de confiance (renforcement d'identité) et d'intégration sociale.</p>	<p>En partant de leurs valeurs, rétablir ce public dans le champ sociétal, par une meilleure inscription dans les propositions offertes, " de l'humiliation et l'exclusion à la participation"</p>	<p><b>Sensibiliser les structures, institutions, politiques, aux spécificités, richesses et besoins de ces publics précaires. S'appuyer sur l'expertise d'ATD Quart monde et autres mouvements se posant les questions liées à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accès à la culture,</li> <li>- à comment amener ce public à côtoyer les propositions culturelles</li> <li>- à comment recueillir leurs paroles, leurs demandes</li> <li>- comment intégrer ce public en tant qu'acteur</li> <li>- quel message ont-ils à transmettre</li> </ul>	<p>Création d'ateliers divers (art plastique, théâtre,danse, chorale, musique,bibliothèque de rue...) comme tremplin vers une inscription réelle dans une démarche d'intégration et d'action citoyenne  Visite des lieux où la culture se vit ( centres sociaux, théâtre, musée, exposition...)</p>	<p>Responsables ou bénévoles dans les différents lieux pour les visites  Artistes et praticiens d'une grande compétence, exigence et humanité pour les ateliers</p>

66	<b>Réfléchir ensemble à un projet culturel global</b>	Le besoin de cohérence se fait sentir sur le terrain, on espère un projet culturel d'envergure qui rééquilibre les 4 champs d'activité humaines : l'action, la réflexion, les relations et les valeurs. Les bénévoles et les professionnels, les politiques, les citoyens dans leur diversité doivent retrouver une manière efficace et bienveillante de travailler/vivre ensemble localement, en proposant notamment des solutions adaptées au terrain, dans le respect des différences. Posons-nous la question du sens vers lequel convergent nos énergies. Est-ce le lien social ? Est-ce l'excellence ? La rentabilité ? La transmission des connaissances ?	Définir de quoi on parle dans ce parlement éphémère ! Et comment poursuivre après le 20 janvier !? Situer le champ de compétence commun entre la Culture et l'Éducation Populaire. Redéfinir ces mots-valise chargés de ce qu'on veut bien leur faire dire. Des mots galvaudés ou connotés...La culture est un facteur transversal, universel, indissociable du travail, de la famille, de la jeunesse, de l'aménagement du territoire, du commerce, des arts... elle marque les choix politiques à une époque donnée. Elle entretient un lien privilégié avec l'enseignement, la formation permanente et l'éducation populaire. L'enjeu est de libérer en éduquant plutôt que de maintenir la dépendance des populations en cultivant l'ignorance.	<b>Continuer la réflexion et la recherche de définition sur la culture et l'éducation populaire. Créer une charte du citoyen multi-culturel. Inciter la création de forums interculturels réguliers dans les villages et les quartiers pour favoriser la connaissance mutuelle des communautés et des idées pour améliorer le vivre ensemble. Pour éduquer à l'esprit critique, monter localement des universités permanentes, lieux d'apprentissage et d'expérimentation, ouverts à tout citoyen, une « école des adultes » où chacun est tantôt apprenant, tantôt formateur.</b>	Développer des lieux d'échanges et d'expérimentations : créer des occasions pour se rencontrer et se connaître, des moments festifs et conviviaux, ou encore pour débattre, écouter, apprendre, réfléchir, prendre le temps de se poser la question du sens ! Faire connaître les lieux qui existent déjà, ou se réapproprier les espaces publics. Créer des ateliers, des interventions... pour éduquer à l'esprit critique à tout âge, et accompagner chacun vers plus d'autonomie.	Les associations, mouvements d'éducation populaire et les politiques locaux ont leur place à prendre dans ce dispositif citoyen, tout est à inventer. Les pouvoirs publics peuvent faciliter/accompagner ou non cette émancipation. Les médias peuvent relayer la réflexion et la recherche autour de cet outil d'expression citoyen
67	<b>Réflexions autour des conseils municipaux de jeunes et d'enfants sur les territoires de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder.</b>	Sur deux territoires composés de 19 communes avec une population de 31000 habitants. Il existe dans ce milieu rural 6 conseils municipaux de jeunes ou d'enfants. Les problématiques relevés lors de réunions composées des responsables des conseils municipaux et des animateurs jeunes de l'association Réseau animation Intercommunale sont les suivantes : - Comment réduire le fossé entre les jeunes élus, les élus politiques adultes et la politique en général. - Comment mobiliser des jeunes afin qu'ils s'engagent dans ce type de conseil. - Comment soutenir leurs initiatives et leurs projets.	Permettre aux jeunes de comprendre le monde qui les entoure en défendant des valeurs comme la solidarité, le respect, l'émancipation des individus - Créer du lien entre les jeunes et la politique - Faire comprendre aux jeunes l'importance de l'engagement	<b>Permettre aux jeunes de visiter des institutions ou d'autres lieux plate forme de compostage, traitement des déchets, banque alimentaire Promouvoir l'engagement</b>	Créer un catalogue des institutions ou des lieux à visiter sur la région Grand Est. - Rendre plus lisible les compétences de la Région, du Département, de l'État, de la commune pour les jeunes. - Promouvoir par différents médias ou différentes actions les projets réalisés par les conseils municipaux de jeunes.	Associations, écoles, pouvoirs publics
68	<b>Renforcer l'accessibilité et l'attractivité des lieux culturels</b>	Peu de public se sent concerné par la culture - Image rébarbative et élitiste de la culture institutionnelle - Manque de moyens : inadéquation entre les projets trop nombreux, le manque de personnel qualifié et de financement	Pour guérir le mal-être des acteurs culturels	<b>Parler de culture de manière différente pour montrer qu'elle est accessible</b>	Actions de médiations décalées et ludiques	La DRAC, les acteurs culturels de tous les territoires, le public

69	<b>Renouvellement des bénévoles dans le milieu associatif</b>	Les bénévoles vieillissent, se fatiguent, s'usent	Assurer le renouvellement des bénévoles, permettre à chacun de s'investir à son niveau dans la vie associative Il faut soutenir et aider les bénévoles dans leur action	<b>S'appuyer sur du mécénat de compétences, Apporter un soutien professionnel</b>	Se rapprocher et faciliter les démarches vers les organismes compétents Créer des espaces de concertation et de tuilage entre ancienne et nouvelle équipe	Associations, pouvoir public (État)
70	<b>Soutien à la création professionnelle : mutualisation des équipements</b>	Difficulté de faire de la recherche artistique sur le territoire Vosgien	Pérenniser l'implantation et le développement des cies professionnelles dans les Vosges. Accorder du temps pour la recherche artistique pour rêver et créer des projets de qualité Favoriser les échanges entre cies professionnelle, publics et pratiques amateurs Améliorer la visibilité des créations	<b>Allouer du temps de plateau dans les structures culturelles ou dans les salles municipales du territoire Vosgien, sans critère de sélection</b>	Recensement des disponibilités des espaces de création et salles polyvalentes Mise à disposition gratuite des lieux dans le cadre d'un dispositif qui définit la redistribution de ces espaces	Tous les lieux de diffusion de spectacles vivants, Conseil Départemental, Cies professionnelles, municipalités et intercommunalités.
71	<b>Soutien aux jeunes créateurs / liens entre amateurs et professionnels</b>	Les débuts des jeunes artistes sont parfois difficiles. les associations d'éducation populaires sont des "acheteurs" de spectacles et des employeurs d'intervenants artistiques. Une attention particulière pourrait être portée aux jeunes créateurs afin qu'ils puissent se "lancer" et se faire connaître.	Permettre de "lancer" de jeunes artistes, permettre le lien entre amateurs et professionnels, faire réseau autour de "l'outil culturel"	<b>Engagement à accueillir, faire découvrir de jeunes artistes</b>	En lien avec les centres de formation promouvoir de jeunes artistes à la sortie de leur cursus	Fédérations d'éducation populaires, associations, centre de formation d'artistes, écoles d'arts,...
72	<b>Valorisation des pratiques culturelles amateurs</b>	Les pratiques culturelles ne sont pas que l'affaire des professionnels. Beaucoup d'amateurs ne peuvent pas se produire dans des conditions de qualité voir pas du tout. Le temps de restitution pour une œuvre quelle que soit sa discipline, la confrontation au public est une étape à part entière dans un parcours artistique et culturel	Pour permettre aux amateurs de se confronter au public et au regard de l'autre, pour leur permettre de progresser dans leurs pratiques, leur offrir la possibilité de se produire dans des conditions optimales. leur offrir la possibilité de rencontrer des publics différents	<b>Ouvrir plus encore les lieux de diffusion aux amateurs , organiser des tournées leur permettant de se produire hors de leur commune.</b>	Répertoire des lieux de diffusions/ festivals amateurs à l'échelle du grand Est, prêts à accueillir des troupes amateurs	Fédérations d'éducation populaires, associations, lieux de diffusion...
73	<b>Des étudiants rémois prennent la parole</b>	A la question "Quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent à l'esprit quand vous entendez Culture et Education populaire ?", les étudiants ont répondu : tradition, musique, danse, arts, théâtre, hip hop, échanges, commun, abstrait, épanouissement, ouverture d'esprit, développement, apport, accessibilité, alternatives, différences, paradoxe, vulgarisation, argent/coût, manque de visibilité, égalité, république, le plus grand nombre, jeunes, démocratie, savoirs, engagements, émancipation, empathie, société (cité trois fois).	Démocratiser les cultures Déconstruire les stéréotypes et les hiérarchies entre les formes de cultures.	<b>Créer une réciprocité entre les personnes et les cultures, mettre en place des moments et des lieux d'échanges neutres et sans rapports de force.</b>	Des rencontres, une pluri-communication pour éviter le formatage des attentes (par exemple, plusieurs affiches différentes pour un même événement), du crossbooking (par exemple, recycler les anciennes cabines téléphoniques en lieux d'expression et d'échanges, comme les boîtes à livres).	Tout le monde

74	<b>Appel à locaux vides</b>	En milieu rural notamment, des salles existent, mais peu adaptées à des représentations théâtrale ou des concerts. Cela rend plus difficile la diffusion en milieu rural.	Par la création de lieux dédiés au spectacle vivant en milieu rural, faciliter la diffusion dans les "zones blanches". Ainsi rendre accessible à tous la culture.	<b>Diffuser un appel à locaux vides (écoles, ancienne usine, églises, ...) qui pourraient être réaménagés pour y programmer du spectacle vivant.</b>	lancer l'appel - recenser les lieux ainsi trouvés, faire des choix par territoire afin d'irriguer au mieux - créer des collectifs locaux de gérations des lieux (artistes, citoyens, ...)	Artistes, communes, codecom, associations locales, citoyens,...
75	<b>Spectacle vivant hors les murs</b>	Les spectateurs des salles de concerts et spectacles sont majoritairement issus d'une tranche de la population. D'autres tranches ne se déplacent pas ou très peu.	Rendre accessible à tous nos actions culturelles nous parait essentiel. Pour défendre une égalité d'accès. Pour ne pas creuser le fossé ceux qui se déplacent d'eux même et ceux que le système actuellement n'inclue pas. Pour rendre effectif le caractère populaire du spectacle vivant.	<b>Créer des propositions de spectacle vivant hors les murs pour aller à la rencontre d'un public nouveau : dans les lieux publics notamment</b>	Identifier les lieux de vie passants. - faire des propositions de spectacle coup de poing dans des lieux non culturels : mi-temps des matchs sportifs, rues commerçantes, gares, marchés	Artistes, communes, commerces, services publiques...
76	<b>Des postes de médiateur culturel en milieu rural</b>	Du fait de l'éloignement géographique, de la paupérisation et du vieillissement de la population, du repli sur soi, il est de plus en plus difficile de mobiliser les publics habitant en milieu rural, pour des propositions artistiques ou d'animation.	C'est justement ceux qui en bénéficient le moins actuellement qui ont le plus besoin de propositions d'éducation populaire et de culture : pour s'exprimer, pour échanger, pour s'émouvoir, pour partager, pour s'épanouir	<b>Créer des postes de médiateurs culturels en milieu rural. Ceux ci seraient un levier de mobilisation au plus proche des habitants.</b>	cibler les territoires ruraux en ayant le plus besoin - embaucher une armée - identifier les manques de chaque territoire touché (action pour la jeunesse, action de convivialité, ...)	Communes, codecom, institutions publiques...
77	<b>Reconnaissance et valorisation de l'engagement citoyen pour favoriser la dynamique d'innovation et d'éducation populaire et le développement du pouvoir d'agir</b>	L'engagement associatif sous toutes ses formes est un vecteur de solidarité et contribue à construire une société plus juste et plus en adéquation avec les besoins et les aspirations de chacun. Il est un puissant moteur de bien-être, de construction de citoyenneté, de cohésion sociale dont les indicateurs nationaux de richesse et de qualité de vie devraient pouvoir rendre compte. L'engagement bénévole est connu pour être la première ressource des associations; sa part dans la co-construction, la vitalité, l'évaluation des politiques publiques demande à être mieux reconnue, prise en compte et valorisée.	La logique de l'éducation populaire et de la culture au sens large est au cœur des projets de liens à construire et/ou à valoriser avec les jeunes et leur entourage autour des projets de parrainage solidaire. Les personnes qui s'engagent de manière bénévole y apportent une contribution qui enrichit ces projets. Cet engagement et cette contribution doivent pouvoir être reconnus, valorisés à trois niveaux; celui de la personne qui apporte expérience et compétence et s'enrichit de l'expérience des autres, celui de l'association qui porte ce projet seule ou avec d'autres, celui des pouvoirs publics qui sont mieux à même d'apporter des réponses adéquates aux problématiques sociétales.	<b>La reconnaissance et la valorisation de la place et de l'expérience dans l'engagement citoyen dans les politiques publiques.</b>	Expérimenter sur un ou des territoires cette reconnaissance comme une valeur ajoutée dans les dynamiques des actions locales réunissant une pluralité d'acteurs : bénévoles engagés, acteurs associatifs, élus, pouvoirs publics. A partir du cadre légal ( ETCS/CPA/Congé engagement) des outils existants par ex le passeport bénévole de France Bénévolat? il s'agit d' élaborer concrètement des modalités de reconnaissance de l'expérience et de sa prise en compte: pour la personne engagée tout au long de la vie, pour le projet comme un apport essentiel et pour les modalités d'animation de politiques publiques plus participatives.	Personnes engagées a titre professionnel, non professionnel, bénévole, élus et représentants des pouvoirs publics

78	<p><b>La place de la culture dans les parcs naturels régionaux du Grand Est</b></p>	<p>La protection et la valorisation de nos patrimoines et paysages sont des éléments clés de l'existence des parcs naturels régionaux. L'action culturelle des parcs joue un rôle incontournable dans la réalisation de leurs missions. La culture est un vecteur de transmission de nos patrimoines mais également des valeurs liées aux projets des Parcs naturels régionaux. A ce titre, les parcs naturels mènent de nombreux projets transversaux dans le cadre de résidences d'artistes, d'actions culturelles en direction des habitants...</p>	<p>La culture doit être un levier fort pour amener les habitants à agir, à s'approprier leur territoire et à développer "l'esprit des lieux", à faire société ensemble. Les parcs sont des territoires d'expérimentation et d'innovation (ex: associer recherche scientifique et artistique). Ils doivent être reconnus en tant qu'opérateurs, réussir à créer plus de liens avec les acteurs culturels et /ou sociaux, notamment ceux des villes portes (réseau des médiathèques, centre d'art, foyers ruraux, MJC...).</p>	<p><b>Présenter des opérations culturelles mise en œuvre par les Pnr alliant acteurs culturels et éducation populaire (appel à projet citoyen, résidences mon village et l'artiste, projet de coopération inter –parcs ...)</b></p>	<p>Création de fiches méthodologiques de mise en œuvre de ces actions</p>	<p>Chargés de missions des Pnr, associations, artistes, élus...</p>
79	<p><b>La culture pour tous ? Oui, mais quelle culture ?</b></p>	<p>La faible représentation de l'enfance-jeunesse dans les actions culturelles proposées par notre association et ses partenaires questionne le projet d'accès à la culture pour tous.</p> <p>La nouvelle communauté de communes a élargi récemment le territoire, augmenté significativement le nombre des habitants et en particulier la part de l'habitat rural.</p>	<p>Une action réelle en faveur de l'accès à la culture pour tous suppose de distinguer l'accès aux produits de l'industrie culturelle, de l'accès à une expérience culturelle vivante. Rechercher une distinction entre les deux est délicat, mais semble pourtant essentiel.</p> <p>Dans un territoire rural, il est possible, au moins théoriquement, d'accéder à des produits culturels par voie numérique, alors que l'expérience culturelle vivante peut rester quasiment hors de portée.</p> <p>Une ligne de fracture pourrait être recherchée et identifiée entre produit et expérience. Les populations de l'enfance jeunesse se montrent souvent peu armés face aux pressions, voire aux injonctions, de l'industrie des biens culturels. L'accès aux produits de l'industrie culturelle peut alors se réduire à une stricte consommation, alors que l'expérience culturelle vivante suppose un engagement de ceux qui la vivent. Nous pensons qu'elle est même susceptible de transformer ceux qui la vivent.</p>	<p><b>Promouvoir des objectifs de mixité culturelle, en tant que complémentaires aux objectifs de mixité sociale.</b></p> <p><b>Favoriser la rencontre accompagnée avec ce qui n'est pas déjà connu. La découverte porte un potentiel d'étonnement et par suite d'évolution des sensibilités et des liens humains.</b></p> <p><b>Elle est un terrain favorable à des prises de conscience et au développement de l'esprit critique.</b></p> <p><b>Je me découvre en découvrant les autres.</b></p> <p><b>Étendre plus avant un maillage en direction de l'enfance-jeunesse, sans pour autant la déconnecter systématiquement des autres générations.</b></p>	<p>Favoriser les rencontres directes avec les artistes et les créateurs semble un levier puissant pour dépasser la stricte consommation. Ces rencontres peuvent avoir lieu autour d'actions de diffusion, tout comme autour d'actions de sensibilisation, ou autour d'actions de création. Une rencontre esthétique et humaine peut être un choc, et un choc peut me transformer.</p>	<p>L'association Tympan, labellisée d'éducation populaire, porte une expérience sur le territoire dans le domaine des musiques actuelles.</p> <p>Dans les domaines de l'écriture, des arts plastiques, du théâtre et de la danse, d'autres acteurs peuvent être sollicités.</p> <p>Sur le territoire, des liens encore plus étroits peuvent sans doute être tissés entre les structures de l'éducation populaire, les structures culturelles, les associations culturelles et les artistes.</p> <p>Le CAJT est un acteur bien positionné pour mettre en relation et en réseau les différents acteurs.</p>

80	<b>Galerie d'art temporaire</b>	Les œuvres d'art et les projets culturels d'ateliers artistiques en structure médico-sociale favorisent une production qui ne demande qu'à s'extérioriser et trouver des lieux d'exposition, de diffusion et de promotion. Il y a de multiples locaux en ville qui sont vides, des espaces en attente de rénovation que les propriétaires n'investissent pas tout le temps. Il serait possible d'utiliser ces espaces vides de façon temporaire par exemple mettre un coup de peinture et installer des cimaises ou chevalets pour exposer.	Diffusion promotion Lieux de rencontres Occupation temporaire de locaux vides Redonner une image dynamique dans un quartier Mixité Ouverture sur la ville	<b>Proposer aux propriétaires de locaux commerciaux une occupation temporaire des lieux sous forme de galerie d'art</b>	Soutien de la mairie pour rassurer les habitants Faire le lien avec les commerçants Convaincre les propriétaires de l'intérêt de cette occupation temporaire qui donne vie au local vide et dynamise l'image du quartier	Municipalité Propriétaires et commerçants
81	<b>L'accompagnement aux pratiques culturelles artistiques, un outil d'éducation populaire</b>	Depuis la fin des années 90 on constate un renforcement des politiques culturelles portant sur la démocratisation des pratiques avec une attention particulière à la tarification et à l'accessibilité territoriale. Il nous semble cependant que ce ne soit pas suffisant, et que d'autres freins doivent être levés pour permettre à un maximum d'individus d'accéder aux œuvres et espaces culturels.: s'autoriser à découvrir, rencontrer, entrer dans des espaces...	Les pratiques culturelles artistiques contribuent à l'émancipation des individus, permettant une lecture politique du monde et une ouverture vers la diversité. Aussi il est nécessaire qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.  L'accompagnement aux pratiques culturelles artistique promu et mis en œuvre par les CEMEA s'appuie sur la rencontre et la pratique collective . Cette démarche a démontré qu'elle contribuait à lever des freins évoqués précédemment	<b>Démultiplier tant dans le champ de l'éducation populaire que dans le champ culturel les démarches " d'accompagnement aux pratiques culturelles artistiques"</b>	Fort du principe que c'est en pratiquant que l'on s'approprie le sens de l'action, une première étape serait de mettre en œuvre des accompagnements aux pratiques culturelles artistiques ( spectacles vivants, musées, cinéma, festivals...) pour les acteurs et actrices du territoire régional.	Les chargé-e-s des relations avec les publics, les professionnel-le-s de l'animation intéressées par les pratiques culturelles artistiques
82	<b>Vieillesse de la population et nouvelles parentalités</b>	En 50 ans, nous sommes passés d'une société dans laquelle cohabitaient 3 générations à une société dans laquelle coexistent 5 générations. Le vieillissement démographique est donc à la fois transformation globale de la population, de l'objet des politiques publiques et de l'organisation de la société. La famille contemporaine est multiple et se métamorphose face aux nouveaux idéaux d'amour et de bonheur, mais aussi aux nouvelles configurations (familles monoparentales, recomposées...), aux contraintes matérielles et professionnelles.	Favoriser des projets, qui valorisent les relations intergénérationnelles (transmissions, affection, culture, valeurs, services...) vécues et entretenues dans les familles entre les 5 générations coexistant de plus en plus, alors que notre société est construite sur 2 ou 3 générations. Prendre en compte la dimension numérique qui vient altérer ou favoriser ces échanges. Valoriser l'engagement social et familial des seniors. Conforter les parents dans leur légitimité et l'exercice de leur autorité.	<b>Intégrer et valoriser les dynamiques intergénérationnelles.</b>		

83	<b>Aider les gens à s'affranchir de la société de consommation.</b>	L'utilisation du temps par les ménages actuels ne favorise ni la vie sociale ni la vie familiale. Le temps résiduel des ménages (c'est à dire le temps hors travail) a été complètement réduit par le temps de consommation qui a explosé. Le budget-temps de loisirs non marchands (potager, couture, convivialité entre voisins, etc.) ne cesse de baisser. Tandis que les loisirs marchands ont, eux, augmenté. Or, le temps passé dans les magasins n'est pas du temps où l'on fait des choses ensemble.	Les gens se connaissent de moins en moins et peuvent donc de moins en moins faire des choses ensemble. Le vivre ensemble ça ne marche pas, essayons de faire ensemble, même des petits projets ou des actions simples : activités de temps libre centrées sur le renforcement du lien social et la détente : sorties, ateliers, soirées. Valoriser leurs savoirs et leur temps dans le cadre d'échanges réciproques de savoirs ou de système d'échanges locaux.	<b>Favoriser les loisirs non marchands générateurs de lien social et valorisant les individus</b>		
84	<b>Les populations précarisées et marginalisées dans les quartiers prioritaires de la ville et les zones rurales reculées</b>	Des franges entières de la population sont devenues invisibles. La précarité, ce n'est pas le fait d'avoir peu c'est le fait d'avoir peur. Nous sommes dans une société qui a peur à tous les étages : pour nous, les enfants, l'avenir ; on a peur de sortir et peur de rester tout seul chez soi ; on a peur des autres, on a peur du travail. La précarité ne coïncide pas avec la pauvreté, car les classes moyennes peuvent être touchées par cette précarité. Elle amène à l'auto-enfermement, à l'absence de disponibilité pour la vie publique. Les précarités s'auto-excluent.	Aujourd'hui le travail socio-éducatif, dans une société qui ne soutient plus les individus doit être global, il doit s'adresser aussi bien aux problèmes économiques, à la violence politique et administrative subie par les gens, au lien culturel et affectif. Le relationnel doit être consolidé et développé. Les intervenants socioculturels doivent être des acteurs polyvalents capables de travailler sur toutes les dimensions.	<b>Orienter nos actions sur ces publics et dégager des moyens humains conséquents : du personnel compétent, stable et rémunéré correctement.</b>		
85	<b>Vivre la diversité comme une richesse, et non comme un problème. Trouver des modes de régulation entre culture et religion</b>	Notre société peine à réguler l'articulation entre le culturel et le religieux. Il existe des interprétations différentes de la notion de laïcité. Nous devons donc mettre le mot laïcité au pluriel, nommer les différentes conceptions pour pouvoir argumenter et débattre de façon plus sereine, et chercher des solutions raisonnables, des compromis. Face à ce sujet très complexe, la meilleure méthode est l'éducation, la connaissance de ce qui est permis ou non, le débat.	Libérer la parole sur les convictions et la laïcité pour débattre et construire du commun, même s'il y a des dissensus. Travailler sur l'inter-religieux et construire des alliances avec les humanistes de chaque camp, et combattre ainsi les intégristes de chaque camp. Apprendre aux enfants que catholique ne veut pas dire français et que musulman ne veut pas dire arabe. Se parler, en appeler à la sagesse collective pour trouver des solutions concrètes imaginées avec finesse. (repas, vêtements...)	<b>Promouvoir la laïcité comme une régulation démocratique du fait religieux.</b>		

86	<b>Nécessité d'accompagner dans les changements technologiques.</b>	L'émancipation se joue désormais sur deux plans, à la fois distincts et concomitants : celui des espaces physiques, avec ses institutions, et celui des espaces mentaux représentés par le réseau numérique et les médias. Le numérique peut véhiculer des formes de ségrégation et de domination plus fortes et insidieuses, mais c'est aussi un banc d'essai pour de nombreuses formes de communication, d'auto-organisation, d'auto-gestion, de coopération, de construction de biens communs, qu'ils nous faut investir.	Apporter toutes les compétences nécessaires pour comprendre et utiliser la société numérique. Développer un décryptage de l'information, une vérification des sources, une éducation à l'image. Internet offre un accès aux savoirs inouï, à condition de savoir techniquement, culturellement et intellectuellement trier, critiquer et exploiter les informations disponibles. Comprendre les mécanismes numériques pour accéder et protéger ses données privées, respecter celle des autres, en adoptant des règles de sécurité et de bienveillance sur les écrans.	<b>Accompagner nos publics vers une « littératie numérique ».</b> <b>Promouvoir les logiciels libres, gratuits et émancipateurs.</b>		
87	<b>Droits Culturels et adhésion à la Déclaration de Fribourg</b>	-Une bonne partie de la population est dans l'angle mort des politiques publiques de la culture et ne se reconnaît pas comme ressource créative et culturelle du pays d'où sentiments d'inutilité sociale, d'abandon, mal de vivre, radicalisation... -Méconnaissance des droits culturels malgré la loi française et l'existence d'un référentiel international (Décl. Fribourg). Les droits culturels sont, à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine	1)Prise de conscience de la mise à l'écart d'une partie de la population + enjeu redistribution équitable de la richesse 2)Rendre indissociables les droits culturels des autres droits fondamentaux de la personne 3) Sortir les acteurs de la culture et de l'éduc. populaire du confinement de leurs milieux pour qu'ils puissent agir solidairement dans des actions d'émancipation par la culture avec d'autres acteurs (politique, social, économie, santé, environnement..)	<b>Vote des participants au Parlement éphémère d'Épinal de l'adhésion à la Déclaration de Fribourg</b>	Engagement à affirmer, promouvoir et mettre en action dans les territoires du Grand Est toute pratique artistique, culturelle, citoyenne et/ou politique portant comme enjeu les droits culturels des personnes et groupes sociaux, selon la Déclaration de Fribourg.	Les participants au PARLEMENT EPHEMERE Education populaire/ culture EPINAL 2018
88	<b>Droits culturels et territoires</b>	Inégalités sociales, culturelles et territoriales: la politique de démocratisation culturelle ne les réduira pas tant que les institutions fonctionneront sur une politique de l'offre, sans faire interagir et solliciter les richesses créatrices des personnes, groupes sociaux et territoires dans une grande diversité culturelle. - Méconnaissance des droits culturels- pourtant inscrits dans la loi française - et des démarches possibles pour aller vers l'émancipation et la reconnaissance de la dignité de la personne qui a le droit de choisir ses identités et valeurs culturelles	Si l'on veut la richesse d'un pays, penser autrement la culture: proposer à toute personne des processus de création et de transmission des savoirs, lui permettre d'être en interaction avec la création artistique, la recherche technologique et scientifique, la diversité de la pensée, les cultures du corps.... S'appuyer sur les responsabilités culturelles des pouvoirs publics ( Loi Notre...) et les savoirs des citoyens pour coconstruire les politiques culturelles territoriales dans l'affirmation et la mise en oeuvre des droits culturels	<b>Créer des Groupes de réflexion et d'Action sur les Droits culturels dans les territoires (GLAD)</b>	Expérimenter des démarches de mise en oeuvre des droits culturels dans les territoires du Grand Est, selon la Déclaration de Fribourg, en s'appuyant sur les savoirs et méthodologies du Réseau culture 21 et d'autres acteurs engagés dans la promotion des droits culturels Créer un dispositif d'accompagnement régional pour soutenir et relier ces expérimentations locales	Citoyen(ne)s, structures associatives, institutions, collectivités, élus.